

Crise Agricole et Développement Economique: l'Expérience Africaine

August 1996
(pdf version December 2000)

Armand Gilbert Noula
Maître-Assistant en sciences économiques
Département d'Analyse Economique
Université de Dschang
B.P. 110
Dschang,
Cameroun

Abstrait

L'une des manifestations majeures de la crise multiforme et généralisées qui frappe actuellement le continent africain réside dans l'effondrement de son agriculture et, subséquemment, son incapacité à s'autosuffire sur le plan alimentaire. Or, au regard des enjeux actuellement en cause, notamment ceux relatifs à la sécurité alimentaire et à la survie économique du continent, il urge de revisiter l'approche stratégique du type de développement mis en oeuvre jusqu'à nos jours.

Dans cette perspective, l'agriculture, en l'État actuel des structures et compte tenu des immenses potentialités existantes, constitue assurément le secteur capable, s'il est judicieusement valorisé, de tracter l'ensemble de l'activité économique dans le cadre d'un développement véritable, irréversible et équilibré.

Abstract

Agricultural productivity is both the cause and the solution to sustainable growth in Africa. As African countries engage increasingly in the process of globalization, investing in agriculture is essential to achieving food security and to the restoration of economic growth. In this paper, we review the theoretical context of agricultural policy and dynamics in the context of African countries and illustrate the key role that agriculture must play in any long-term strategy for sustainable economic growth in Africa.

Technical Assistance in the preparation of the current version of this document has been provided by Monica Mocanasu, graduate assistant in the Department of Economics and Finance of the School of Business, Montclair State University.

1. Introduction

Au moment de leur accession à l'indépendance, l'économie des pays africains présentait des structures particulières modelées et imposées par l'ancien schéma de mise en valeur coloniale plus connue sous le nom 'd'économie de traite' Dans ce contexte, et au regard du très faible niveau de développement des forces productives matérielles et humaines ainsi que de l'absence d'une véritable bourgeoisie nationale capable de se substituer au capital colonial, le nouvel état africain occupa de fait les hauteurs dominantes de l'économie par une extension rapide du secteur public à l'ensemble du tissu productif.

Dans le domaine agricole, l'on assista en réalité à la reconduction quasi intégrale des principales bases du schéma colonial de valorisation qui, au-delà des indéniables facteurs exogènes défavorables, explique fondamentalement les contre-performances actuelles de l'agriculture africaine dominée par des monocultures rentières à la fois régressives et asservissantes. Ainsi, la crise alimentaire déjà latente depuis l'époque coloniale en Afrique, va brutalement s'aggraver à partir des années 70 en même temps qu'éclatait la crise économique internationale. Or, en l'an 2000, le continent devrait compter quelques 870 millions d'habitants dont la couverture des besoins alimentaires serait hypothéquée sans transformation profonde des structures économiques - en particulier agraires - actuelles¹.

En examinant les éléments structuraux du système alimentaire de la quasi-totalité des pays africains dans le contexte global de la division internationale du travail ainsi que de la mondialisation de la norme de consommation alimentaire, il apparaît que le déséquilibre enregistré en la matière tient à 3 causes essentielles:

- a. tout d'abord, la profonde extraversion de la structure de production agricole qui se manifeste par le fait que le procès de production est commandé, non par la satisfaction des besoins alimentaires internes, mais plutôt par l'évolution de la demande extérieure en cultures de rente;
- b. ensuite, la modification des habitudes alimentaires survenue durant la période coloniale et qui s'est amplifiée après les indépendances pour imposer finalement une profonde transformation structurelle de la consommation alimentaire qui défavorise la promotion des produits vivriers locaux;

¹ Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde*, 1990.

- c. enfin, le caractère excessif du prélèvement - directement par les prix à travers les offices nationaux de commercialisation, et indirectement par le biais de la fiscalité- opéré par le nouvel état africain post-colonial sur le monde rural, et qui a contribué à l'effondrement de l'agriculture locale ainsi qu'à la ruine des paysans.

Compte tenu de ces facteurs, nous tenterons d'abord de mettre en exergue l'ensemble des causes lointaines, récentes ou exogènes qui concourent au déséquilibre alimentaire africain, en insistant sur l'importance relative de chacune d'elles dans l'avènement et la perpétuation du phénomène.

Dans un deuxième temps, l'analyse s'emploiera à mettre en lumière le rôle central et stratégique de l'agriculture dans le processus de développement économique global afin d'entrevoir les principaux enseignements que le continent africain, en la matière, pourrait en tirer. Enfin, et au-delà de la poursuite de l'objectif classique d'autosuffisance alimentaire, nous essaierons de dégager les conditions permissives de réalisations de l'ambition plus stratégique de sécurité alimentaire dans la perspective générale d'une croissance soutenue et d'un développement économique équilibré et durable.

2. Les fondements de la crise agro-alimentaire en Afrique

De nature variée, les causes profondes dont la conjugaison explique le déficit vivrier actuel du continent africain sont diverses. Ces facteurs qui n'ont souvent pas la même importance explicative dans l'avènement de la crise alimentaire qui s'approfondit d'année en année, sont principalement de trois ordres: a. les facteurs exogènes; b. les raisons historiques; c. et la nature des politiques agricoles post-indépendance.

2.1 l'influence des facteurs-exogènes

Il s'agit d'un ensemble de paramètres ou déterminants objectifs qui, de par les contraintes internes ou externes qu'ils exercent sur les moyens de production ou directement sur la production elle-même, contribuent à limiter substantiellement le volume global des extrants agricoles. C'est ainsi que dans la plupart des pays africains, notamment dans ceux appartenant à la bande sahélienne, les contraintes physiques, climatiques, biologiques et socio-économiques constituent dans une certaine mesure des facteurs limitants pour le développement de la production agricole.

2.1.1 Les contraintes physiques et climatiques

Dans toute la bande saharienne de l'Afrique tropicale, les sols abondamment sablonneux ne sont manifestement pas propices à la pratique de l'agriculture. De même,

en descendant vers le Sud, les pentes raides très peu fertiles qui couvrent la quasi-totalité de la zone sahélienne ne permettent objectivement pas d'améliorer les rendements et accroître substantiellement la production agricole sans une modification profonde des techniques culturales. Plus au Sud, les régions de savane présentent des sols généralement lessivés et donc soumis à l'érosion durant les orages. Quant aux régions forestières, le degré d'acidité assez élevé de leurs sols en limite de fait les possibilités de diversification des cultures essentiellement réduites aux tubercules et à quelques céréales.

En ce qui concerne le climat, il est notoire que depuis bientôt trois décennies, les conditions météorologiques sont restées dans l'ensemble assez défavorables. C'est ainsi que pour l'ensemble du continent, l'instabilité climatique se caractérise par une irrégularité de la pluviosité dans le temps et une mauvaise répartition des précipitations dans l'espace. Pis encore, certaines régions – particulièrement celles du Sahara, du Sahel et dans une moindre mesure certaines zones forestières - ont enregistré durant la période sus-mentionnée, des cycles de sécheresse en alternance dans certains cas avec des années d'inondation.

2.1.2 Les contraintes biologiques et socio-économiques

Pour l'ensemble des pays africains situés dans la zone tropicale, les facteurs biologiques limitants sont sensiblement identiques. C'est ainsi que les cultures sont fréquemment parasitées par des bactéries et autres micro-organismes nuisibles qui ne font pas encore l'objet d'une lutte systématique du fait de l'insuffisance des moyens affectés par les Etats à l'agriculture et, subséquemment, de la faiblesse de la recherche en ce domaine.

De même, la forte présence dans cette région naturelle du monde de prédateur voraces comme les criquets pèlerins et autres oiseaux mange-mil, explique également la perte d'une partie des récoltes déjà insuffisantes. Il s'y ajoute un important déséquilibre écologique du principalement à l'effet dévastateur sur l'environnement des diverses activités humaines (déboisement intensif, pollution de l'atmosphère, feux de brousse,...).

Quant aux contraintes socio-économiques, elles concernent tout d'abord le caractère généralement défavorable des régimes fonciers en Afrique qui se manifeste par un excessif morcellement des terres mises en culture. A cette taille réduite des exploitations se superposent une forte pression démographique, un taux élevé d'analphabétisme engendrant une faible vulgarisation de méthodes culturales plus efficaces ainsi qu'un coût unitaire relativement élevé et une extrême rareté de facteurs de production suffisamment adaptés au milieu.

Par ailleurs, et d'un point de vue strictement économique, la faible taux de monétisation de l'économie rurale du essentiellement aux faibles possibilités de commercialisation, ne favorise pas l'extension de la production agricole, notamment alimentaire. Il convient cependant de noter que, tout en influençant défavorablement l'agriculture, cet ensemble de facteurs exogènes constitués par le climat, le relief naturel, la biologie, l'écologie ou encore la socio-économie, n'expliquent pas de façon décisive le déficit vivrier que connaissent les pays africains et encore moins l'incapacité de leur agriculture à servir de locomotive au développement économique général.

En effet, une stratégie agro-alimentaire centrée sur le marché intérieur et comportant un certain nombre de mécanismes régulateurs est parfaitement susceptible d'annihiler les effets défavorables sus-mentionnés des paramètres exogènes. Autrement dit, et comme nous nous emploierons à le montrer plus loin, la thèse officielle selon laquelle les contraintes exogènes constituent la principale cause des contre-performances de l'agriculture africaine et donc de la famine qui sévit sur le continent ne résiste pas à l'analyse.

En réalité, la cause fondamentale de l'effondrement du secteur agricole et subséquemment du déséquilibre vivrier est à rechercher dans les structures de production et de consommation alimentaires des pays africains. Pour l'appréhender, il convient alors d'interroger l'histoire à la fois lointaine et récente afin de saisir l'évolution des structures productives et de consommation dans ces pays et percevoir la manière dont les modifications survenues à ce niveau ont conduit au drame économique et humain actuel que représentent la famine et le sous-développement.

2.2 Les causes historiques

Avant la période coloniale, l'agriculture d'autosubsistance qui prévalait en Afrique assurait une totale correspondance entre la production et la nutrition. De plus, la rationalité de ces communautés agricoles de subsistance leur permettait, outre la satisfaction des besoins alimentaires immédiats, l'organisation d'activités culturelles, ludiques et de loisir ainsi que la constitution de stocks alimentaires de sécurité. Ce qui traduit l'existence d'un sur-travail produit par les agricultures, mais malheureusement non accumulé par ré-investissement et l'élargissement de la base productive, cela du fait même de la nature de ces communautés.

C'est justement la dépossession du paysan africain de ce sur-travail non accumulé que s'emploiera l'agriculture coloniale. Elle y parviendra par la mise en oeuvre d'un

dispositif approprié, ce qui va enclencher un processus continu de transformation des structures paysannes dont l'une des manifestations majeures réside aujourd'hui dans l'incapacité du continent à s'autosuffire sur le plan alimentaire et à impulser un développement irréversible appuyé sur l'agriculture.

2.2.1 l'économie politique de l'agriculture coloniale

L'agriculture coloniale (ou de 'traite') n'a en fait été ni une agriculture de tenure, ni encore moins une agriculture capitaliste². Dans le cadre de cette forme de mise en valeur agricole, le paysan africain continuait en effet d'être propriétaire de ses principaux moyens de production. Cependant, et s'appuyant sur un certain nombre de mécanismes asservissants parmi lesquels notamment le travail forcé et la fiscalité, l'économie de traite extirpera le sur-travail produit par le paysan africain sans nécessairement le transformer en ouvrier agricole sur sa propre terre.

Cette apparente ambiguïté réside dans le caractère spécifique du mode d'exploitation coloniale où le secteur agricole indigène sera progressivement intégré à la sphère de circulation du capitalisme sans être réellement intégré à sa sphère de production, les formes de mise en valeur étant restées traditionnelles. Cette spécificité justifie d'ailleurs que la modification des structures paysannes ne se soit pas accompagnée d'une amélioration des rendements par la modernisation de l'agriculture et l'augmentation de la productivité qui aurait pu atténuer les effets pervers de cette déstructuration. Mais la réalité, en quoi consistent cette économie dite de traite et cette déstructuration ?

2.2.2. L'Agriculture de traite et ses effets déstructurants

La conquête coloniale directe avait un double objectif: a. d'une part, la recherche de sources d'approvisionnement en matières premières bon marché, notamment agricoles, pour les industries métropolitaines; b. d'autre part, l'assurance de débouchés extérieurs solvables en vue d'un meilleur écoulement des surplus de produits manufacturés métropolitains.

Pour atteindre ces objectifs, deux phases chronologiques seront observées. Dans un premier temps, l'administration coloniale imposa le travail forcé sur les chantiers de construction des infrastructures de base (ports, routes, chemins de fer) devant servir ultérieurement à l'évacuation des produits agricoles vers la métropole. Parallèlement,

² L'agriculture de tenure est une forme de mise en valeur dans le cadre de laquelle le propriétaire foncier loue la terre à l'exploitant moyennant le versement d'une rente. Ce type d'agriculture comporte deux variantes principales c le fermage et le métayage.

chaque village fut tenu de cultiver gratuitement un produit de rente (coton, arachide, café, cacao, etc.) sur les fameux champs de commandant de cercle.

Mais il y eut un échec partiel au niveau des résultats escomptés à cause principalement de la contrainte par corps qu'impliquait cette méthode aux allures physiquement répressives. Il s'ensuit un dépeuplement des villages et un recul dramatique de la production vivrière; des disettes chroniques apparurent dans les colonies africaines, ce qui ne permettait plus la reconstitution de la force de travail nécessaire à la poursuite des travaux forcés sur les grands chantiers de construction.

Pour pallier cette déconvenue, le colonisateur abandonna cette approche et s'orienta vers une méthode plus subtile et plus efficace d'extension de ce sur-travail: la fiscalité. Ainsi, il fut décidé dans un deuxième temps - après la suppression du travail forcé présentée comme un acte de générosité du colonisateur - que les paysans paieraient désormais l'impôt, non plus en nature, mais plutôt en numéraire.

Par conséquent, le besoin de liquidités monétaires en vue du règlement de l'impôt et accessoirement l'attrait qu'exerçaient certains biens manufacturés (de pacotille pour la plupart), contraignaient progressivement le paysan africain à vendre dans les marchés urbains une partie de sa récolte vivrière. Pis encore, il eut tendance à s'orienter vers la production des cultures de rente au détriment des produits vivriers, les prix des premières paraissant relativement plus incitateurs et leur écoulement plus aisé car entièrement structuré par de grandes sociétés coloniales s'appuyant sur d'efficaces relais locaux (commerçants libano-syriens notamment) rompus à l'activité dite de traite.

Les opérations de traite proprement dites consistaient en la collecte des produits agricoles de rente (et accessoirement vivriers) par les traitants auprès des paysans contre divers produits manufacturés ainsi que du numéraire nécessaire au règlement de l'impôt. A ce sujet, les propos de l'administrateur colonial Galieni au sujet de Madagascar sont assez lourds de signification ; on y lit en effet : “Il s'est avéré que partout dans la Grande île, la production a progressé au fur et à mesure de l'assujettissement plus complet de nos sujets malgaches aux charges fiscales. C'est que pour des populations encore primitives, les besoins essentiels une fois satisfaits, la production est fonction de l'impôt”³.

³ Galieni, R. *Rapport à l'union coloniale française, 15 décembre 1904*, in *Revue CEP*, no 25, oct-nov-déc, 1983.

La conséquence de cette nouvelle orientation a évidemment été un abandon plus accru des cultures vivrières au profit des cultures de rente. Les déficits vivriers ne tardent alors pas à se manifester, entraînant l'octroi aux paysans de prêts alimentaires dits de soudure par les traitants, mais à des conditions excessivement usuraires. Ainsi, s'amorça la ruine progressive des pays africains et l'extraversion définitive du système de production. L'administration coloniale fit alors recours à des importations alimentaires pour suppléer partiellement le déficit vivrier; c'est le deuxième volet de l'extraversion: celle de la structure de consommation alimentaire par une modification progressive des goûts et habitudes alimentaires des africains.

Il apparaît ainsi que le passage d'une agriculture d'autosubsistance pré-coloniale à une agriculture de traite ne s'est pas opéré sous l'impulsion d'une révolution endogène, mais plutôt sous les contraintes successives imposées par le colonisateur et qui finiront par déstructurer la paysannerie indigène. Par conséquent, le facteur colonial constitue assurément une des causes, certes lointaine, mais majeure de la crise structurelle agro-alimentaire qui continue aujourd'hui de s'amplifier dans les pays africains. Mais si à la veille des indépendances, l'exploitation coloniale laissait en héritage aux nouveaux Etats souverains une agriculture vivrière exsangue caractérisée notamment par sa très faible productivité, les lendemains d'indépendance n'ont pas radicalement modifié le cours des événements. Les nouvelles politiques agricoles se sont en effet généralement contentées de réformes insignifiantes qui, au lieu d'atténuer la crise structurelle qui frappait le secteur, vont plutôt l'approfondir de façon décisive et durable.

2.3. Les causes tenant aux politiques agricoles post-indépendance

Au moment des indépendances africaines, l'ensemble du dispositif de la traite coloniale a été transféré à un nouveau pouvoir administratif qui en a préservé les mécanismes fondamentaux: fixation des prix au producteur, systèmes de crédit (de campagne), vivres de soudure, etc. Pis encore, et sous la pression de facteurs nouveaux au rang desquels notamment l'explosion démographique et l'urbanisation accélérée, cette nouvelle administration renforça le dispositif par des prélèvements accrus sur le surplus agraire et la fixation de prix favorables aux consommateurs au détriment des producteurs ruraux. Très logiquement, le surplus agricole va s'épuiser et bloquer la reproduction des systèmes agraires africains sur des bases endogènes.

2.3.1 L'irréalisme des politiques de prix

L'étude des politiques de prix et d'intervention sur les marchés agricoles en Afrique fait ressortir une nette discrimination dans les prix officiels aux producteurs et l'organisation des circuits de distribution, en faveur des cultures de rente généralement

destinées à l'exportation et donc au détriment des cultures vivrières qui, elles, sont destinées à la consommation intérieure⁴. Or, il est établi, au regard de la faiblesse relative des investissements réalisés pour la promotion des cultures vivrières, que la journée de travail, les charges récurrentes et les rendements leur sont défavorables en comparaison avec les cultures de rente qui bénéficient de l'essentiel des moyens disponibles pour le secteur agricole.

Pour illustrer ce déséquilibre des prix relatifs, cultures de rente/cultures vivrières dans la définition des politiques de prix agricoles post-indépendance en Afrique, appliquons le modèle SONED⁵. Ce modèle représente une méthode de détermination équilibrée des prix des produits agricoles par l'égalisation des marges brutes pondérées par la journée de travail. Ainsi, pour deux cultures en concurrence (mil et arachide par exemple), on obtient:

$$\frac{P_a \cdot Y_a - Ch_a}{J.T_a} = \frac{P_m \cdot Y_m - Ch_m}{J.T_m} ,$$

d'où:

P = prix ;

Y = rendement;

Ch = charges;

J.T = journée de travail ;

a = arachide et

m = mil.

L'application de la méthode aux cas de l'arachide (culture de rente) et du mil (culture vivrière), sur la base des données spécifiques (rendement, charges et journée de travail) à ces deux spéculations en 1981, indique un prix relatif d'équilibre de: $P^m = 1,3 P^a$. Autrement dit, les conditions de valorisation de ces deux produits en 1981 imposaient un prix relatif d'équilibre conduisant à proposer un prix au producteur du mil supérieur de 30% à celui offert au producteur d'arachide. Or, paradoxalement en 1981, $P = 70$ F/kg et $P_m = 50$ F/kg. Par conséquent, pour égaliser la rémunération de la journée de travail consacrée au mil à celle de l'arachide, le prix du mil en 1981 aurait dû être de: $P^m = 1,3$

⁴ FAO, *Politiques de prix et d'intervention sur les marchés agricoles en Afrique*, Consultation d'experts APDAA, Etude FAO/DES, 71, 1987.

⁵ SONED: *Modélisation des prix agricoles*, deuxième tirage, MDR, Dakar, 1981.

P'a c'est-à-dire : $P'm = 1,3 \times 70 = 91 \text{ F/kg}$. Ce qui correspond à une sous-évaluation (relativement à l'arachide) du prix du mil officiel de 1981 égale à $((91-50)/50) = 82\%$.

Malgré des conditions de valorisation ayant sensiblement peu évolué, l'arachide continue d'être relativement mieux payée au producteur que le mil: $P_a = \text{BOF/kg}$ contre $P_m = 60\text{F/kg}$ en 1993. Dans ces conditions, il est parfaitement inutile d'espérer que le paysan africain -à l'instar de son homologue sénégalais producteur de mil- fasse davantage de cultures vivrières que ce dont il a besoin pour sa consommation tant qu'il ne peut vendre à un prix rémunérateur.

Subséquentement, ces importants écarts de prix relatifs artificiellement entretenus par les Etats africains contribuent Indirectement à la massification des importations alimentaires, notamment céréalières qui sont passées de 12 millions de tonnes en 1970 à 30 millions en 1990 et auxquelles s'ajoute une aide alimentaire en céréales qui, elle, est passée de 3 millions de tonnes en 1970 à 10 millions de tonnes en 1990. Mais si l'incohérence du système des prix dans les pays africains au lendemain des indépendances, a accentué l'affaiblissement déjà perceptible -durant l'époque coloniale- de la production vivrière locale et contribué à l'amplification de la crise alimentaire, elle a surtout renforcé le déséquilibre et l'extraversion des structures de production et de consommation alimentaire, hypothéquant ainsi les possibilités de mise en oeuvre d'un développement équilibré et durable.

3.3.2 Le renforcement de l'extraversion des structures productives et de consommation alimentaires

En produisant davantage, moins pour se nourrir en priorité que pour satisfaire la demande internationale en cultures de rente à très faible valeur ajoutée locale, les Etats africains nouvellement indépendants ont délibérément consolidé leur intégration au marché mondial des matières premières agricoles qui, progressivement, commandait tout le procès de production interne.

Tableau 1
Croissance de la production agricole de 1969 à 1979
(en % annuel moyen)

Pays	Cultures:	
	Vivrières	Non-vivrières
Mali	1,00	9,80
Burkina Faso	2,00	7,20
Tchad	1,00	2,00
Malawi	3,50	8,60
Sierra-Leone	1,40	4,90
Congo	-0,10	1,90
Île Maurice	1,9	3,90
Swaziland	3,7	14,60
Sénégal	1,00	11,30
Kenya	2,90	7,50

Source: Banque Mondiale, *Le développement accéléré en Afrique subsaharienne*, 1981 (Rapport Eliot Berg).

Dans cet échantillon de 10 pays africains suffisamment représentatifs de l'ensemble, une tendance s'impose les cultures de rente croissent plus vite que celles vivrières. Et il est significatif de noter que le Sénégal et le Mali, deux pays sahéliens, enregistrent respectivement une croissance 11,3 fois et 9,8 fois plus rapide de leurs cultures d'exportation que de leurs cultures vivrières entre 1969 et 1979, c'est-à-dire en une période de cycles de sécheresse culminant en 1970, 1972 et 1977. Ce qui en fait dément formellement la thèse officiellement galvaudée et selon laquelle 'sécheresse = famine'.

Dans la même période (1970-77), le continent africain a accru ses exportations de produits fourragers en moyenne de 8,5% par an contre seulement 1,3% pour sa production alimentaire alors que la croissance démographique se fixait aux alentours de 2,8%⁶. Cette situation insolite qui conduit les pays africains à produire essentiellement pour alimenter le bétail des pays développés fera dire à Thomas Moore: "Sheep eat men", c'est-à-dire que "les moutons mangent les hommes"⁷. Ainsi, l'auteur constate que "aujourd'hui, plus de 800 millions de tonnes de céréales, soit 50% de la production céréalière mondiale, sont consacrées à l'alimentation des animaux. Or, ce volume aurait pu nourrir 2,5 milliards de personnes, soit plus du double de ceux qui actuellement sont en nécessité"⁸.

⁶ FAO, *La situation alimentaire mondiale*. 1978.

⁷ Banque Mondiale, *Rapport annuel*, 1982, p.42.

⁸ Banque Mondiale: *Idem*.

Si on y ajoute que, selon la FAO, 'la dépense totale des pays du Tiers-monde en produits vivriers importés dépasse souvent 40% ou même parfois 50% de leurs recettes en devises, il apparaît que, les devises ainsi laborieusement gagnées par les pays africains ne contribuent que très marginalement au financement de leur propre développement puisque les 50% restants sont généralement absorbés par le paiement du service de la dette extérieure⁹. Par ailleurs, les importations alimentaires, bien que massives, suffisent rarement à couvrir l'ensemble des besoins vivriers internes non satisfaits du fait justement de l'insuffisance des recettes en devises provenant des exportations. Le différentiel est alors généralement comblé par un recours, de plus en plus croissant, à l'aide alimentaire internationale dont les incitations négatives sont bien connues. Nous notons:

- a. tout d'abord, parce qu'elle est fournie aux populations gratuitement ou à des prix dérisoires, elle a tendance à accentuer la concurrence subie par les productions vivrières locales;
- b. ensuite, elle contribue à modifier progressivement les goûts et habitudes alimentaires des populations même jusque dans les campagnes les plus reculées;
- c. enfin, elle tend à déresponsabiliser les gouvernements africains qui espèrent ainsi se dispenser d'affronter les problèmes que pose une mise en valeur rationnelle de l'agriculture dans la perspective du développement économique général.

Il apparaît ainsi qu'en essayant de promouvoir prioritairement les cultures d'exportation au détriment des cultures vivrières, les pays africains ont finalement promu involontairement les importations agro-alimentaires massives, le déficit, l'endettement et la dépendance extérieurs.

3.3.3. L'échec de la politique d'encadrement du monde rural

Pour corriger les premières contre-performances de leurs politiques agricoles post-indépendance, les Etats africains ont eu tendance à se lancer dans l'implantation de modèles technologiques importés de production supposés développer simultanément la production vivrière et d'exportation: c'est notamment le cas des périmètres irrigués mécanisés. Ces modèles technologiques, généralement basés sur l'intensification de la production agricole, vont connaître d'innombrables difficultés d'adaptation aux

⁹ FAO, *Document CFS*, 79/7, 1979.

producteurs et au milieu africain, tenant pour l'essentiel au coût élevé du transfert, aux insuffisances des actions de formation et aux problèmes de gestion. Les résultats financiers des exploitations se fragilisent et contribuent à maintenir, voire à renforcer la dépendance des agriculteurs vis-à-vis d'une multitude d'interlocuteurs composés de techniciens agricoles, d'importateurs de matériel (agricole), de gestionnaires et fonctionnaires divers.

Dans le cas du Sénégal par exemple, la faible adaptation de la production du paddy dans le cadre de périmètres irrigués mécanisés, a conduit à un prix de revient du produit final représentant 2 fois (TTC) ou 4 fois (HT) celui du riz importé. Ce déséquilibre important ne favorise pas l'acceptation de ce nouveau schéma de mise en valeur agricole dont les déficits ont du reste tendance à peser négativement sur les finances publiques déjà précaires des Etats. En résumé, nous retiendrons qu'au lendemain des indépendances africaines, les nouvelles politiques de développement agricole ont tout simplement perpétué - en l'accentuant à certains égards - l'ancienne agriculture coloniale de traite fondée sur la promotion prioritaire des cultures de rente au détriment des cultures vivrières.

En outre, le déficit alimentaire s'accroissant au fil des ans, les stratégies appliquées pour y remédier échouèrent pour deux raisons fondamentales. Nous notons:

- a. tout d'abord, la substitution machine/homme opérée dans le cadre de la mécanisation ne provient pas d'une impulsion interne au secteur agricole, ce qui a engagé le paysan dans un cycle d'endettement inefficace;
- b. ensuite, les politiques de développement rural, dans leur volet 'encadrement', ont été beaucoup plus soucieuses de l'accroissement des recettes publiques que de l'amélioration du bien-être des agriculteurs.

4. Le rôle de l'agriculture dans le processus de développement économique global

La plupart des économistes s'accordent pour reconnaître aujourd'hui que la révolution industrielle à la fin du 18^e siècle en Angleterre n'aurait certainement pas eu lieu si elle n'avait été précédée de la révolution agricole. Robert Badouin, sur la base de cet exemple historique, a analysé en détail les divers aspects du rôle de l'agriculture dans le développement¹⁰. Il montre d'abord que la croissance de la production agricole est un préalable au développement industriel car:

¹⁰ R. Badouin, *L'économie rurale*, (Paris, France: Collection DUNOD, 1981).

- a. elle permet dans un premier temps à l'économie de franchir le 'seuil de la faim', d'éliminer les risques de famine et de relever la ration alimentaire en vue de rendre les individus aptes à produire plus et mieux;
- b. elle permet dans un second temps le dépassement du 'seuil de l'isolement' par le dégagement d'un surplus commercialisable grace auquel le secteur agricole peut entrer en relation avec les marchés urbains et extérieurs et participer activement à la monétisation de l'Économie. F. Lorentz note d'ailleurs à ce propos que 'le passage de l'économie de subsistance à l'économie d'échange ne peut se réaliser que sous l'impulsion des mutations de l'agriculture'¹¹;
- c. cette croissance de la production agricole permet dans un troisième temps enfin le dépassement du 'seuil de la stagnation' car la réalisation d'un surplus par rapport aux besoins internes constitue une source potentielle d'épargne qui, mobilisée et productivement investie, engendrera des progrès ultérieures à la fois pour l'agriculture et l'économie-dans son ensemble.

M. Badouin montre ensuite que le développement agricole demeure une condition fondamentale du développement polarisé consistant, dans la phase du décollage économique, en la concentration indispensable des moyens disponibles sur quelques centres moteurs. Dans cette phase nouvelle, le secteur industriel naissant pourra élargir ses débouchés et se développer grâce à l'apparition et à l'extension d'un marché national intégré du fait de l'augmentation du revenu agricole, de la distribution de revenus croissants à une population croissante et de l'aménagement des infrastructures permettant le transport des marchandises et l'approvisionnement régulier des centres alimentaires urbains. Sur la base de cet ensemble de considérations, quelle place l'agriculture peut et doit-elle occuper dans une économie sous-développée et pluristructurée comme celle du Sénégal où la stratégie de développement global appliquée et fondée sur une industrialisation sans développement agricole préalable a manifestement échoué ?

4.1. L'agriculture et le décollage économique dans une formation économico-sociale sous-développée

Pour étudier cette importante question, nous allons successivement passer en revue et analyser deux modèles théoriques qui traitent du transfert et de l'utilisation du surplus de

¹¹ F. Lorentz, "Le rôle de l'économie rurale dans le modèle chinois de développement," *Bulletin de l'Economie et des Finances*, avril-sept. 1973, Problèmes Economiques, no. 1399.

main-d'oeuvre dans un processus de développement économique global et qui tentent surtout de montrer que ce dernier n'est possible dans une entité sous-développée sans un développement subséquent du secteur agricole.

4.1.1. Utilisation du surplus de main-d'oeuvre agricole dans le processus du développement: le modèle d'Arthur Lewis (Graphique 1 en Annexe 1)

M. Arthur Lewis a présenté un schéma d'explication à deux secteurs: le secteur de subsistance (S) et le secteur capitalistique (C). Il constate trois hypothèses: le secteur C tire du secteur S la main-d'oeuvre dont il a besoin pour sa croissance; l'offre de travail au secteur C est considérée comme illimitée (existence de chômage déguisé) et toute nouvelle offre d'emploi est immédiatement satisfaite; et, le revenu dans le secteur C est déterminé par le niveau du revenu de subsistance, plus les coûts de transfert, soit un supplément d'au moins 30%.

Dans le modèle de Lewis, OA représente le niveau de subsistance, OW correspond au niveau des salaires du secteur C, WN désigne la courbe d'offre de travail, Pm représente la productivité marginale du travail ou de la demande de travail lorsque la quantité de travail augmente. Puisqu'à l'équilibre, il doit y avoir une égalisation du salaire et du produit marginal du travail, le volume de l'emploi sera donc pour ce premier niveau OL1. Le montant total des salaires du secteur C, pour ce premier niveau, est représenté par la surface WH 1L1O et le surplus dégagé correspond alors à P1H1W. Ce surplus est réinvesti dans le secteur capitalistique et permet ainsi d'augmenter le capital par travailleur et donc d'accroître la productivité marginale.

On passe ensuite, grâce à cet accroissement de productivité, d'une courbe de produit marginal P1 m1 à une courbe supérieure P2 m2. Les salaires restent stables, le secteur capitalistique égalisera de nouveau salaire et produit marginal en augmentant l'emploi qui passera de Li à L2. Le surplus global est alors P2 H2 W. Cette croissance du surplus permet le financement de nouveaux investissements et le processus se poursuit conduisant à un transfert continu de la main-d'oeuvre du secteur de subsistance vers le secteur capitalistique qui se modernise, se développe et entretient la croissance globale.

Le modèle Lewis permet d'aboutir à diverses conclusions dont les plus importantes sont:

- a. La croissance s'arrêtera induisant l'arrêt du transfert de population si l'accumulation du capital est bloquée; le chômage déguisé subsistera et le processus du développement économique sera entravé. Mais s'il n'y a pas

de fuite, ni de gaspillages, le système assure en principe son financement grâce au surplus PWH;

- b. Si l'accumulation se poursuit, il doit arriver un moment où les transferts se réduiront et où une action ne pourra être menée qu'en augmentant les revenus ou la productivité de façon plus rapide dans le secteur de subsistance qui se transforme en secteur capitalistique.
- c. L'arrêt du processus de croissances peut survenir dans deux hypothèses: l'expansion du secteur industriel épuise la main-d'oeuvre disponible; ou, les termes de l'échange jouent contre le secteur industriel et entraînent une hausse des prix de la nourriture et des matières premières, ce qui relève le point A c'est-à-dire le niveau de subsistance qui a ainsi tendance à absorber complètement le surplus.

L'analyse du modèle de Lewis suggère une série d'observations critiques au titre desquelles figurent notamment: a. l'existence d'un chômage déguisé; b. le problème des transferts proprement dits de main-d'oeuvre; c. le problème de la fixité du taux de salaire; d. l'hypothèse implicite d'homogénéité du facteur travail. Nous les traitons chacun à son tour.

Il faut rappeler que l'expression 'chômage déguisé' a été utilisée pour la première fois par J. Robinson, lors de la crise des années 30, pour rendre compte des phénomènes de sous-classement d'une partie des cadres qui remplissaient des tâches très inférieures à ce à quoi leur qualification leur permettait d'aspirer. Il en résultait alors un sous-paiement par rapport à la productivité potentielle des travailleurs concernés. Plus tard, Nurkse va relier le chômage déguisé à la situation particulière de l'agriculture dans les pays du Tiers-Monde où il constate que l'exode rural peut se réaliser sans réduction de la production agricole et sans changements majeurs dans le volume des autres facteurs.

Cette observation débouche sur la conception dominante qui définit le chômage déguisé comme une situation dans laquelle la productivité marginale du travail est nulle. Or, dans la réalité, il n'est pas évident que le transfert de main-d'oeuvre soit sans effet sur la production agricole, remettant par la même en cause, ne serait-ce que partiellement, la notion de chômage déguisé expliqué par une productivité marginale du travail nulle. En effet, l'une des principales lacunes de cette conception réside dans le fait qu'elle raisonne avec des coefficients de production constants, de telle sorte que l'addition d'un nouveau travailleur n'ajoute rien au produit global. Or, cette constance n'est pas évidente dans les pays à très basse technologie où des améliorations (modifications des méthodes et

techniques culturelles) peuvent être obtenues indépendamment des actions sur les combinaisons de facteurs. Par conséquent, l'utilisation ou la diminution du travail peut alors augmenter ou diminuer le produit respectivement sans apport ou diminution d'autres facteurs.

L'impasse théorique à laquelle aboutit la théorie du chômage déguisé tient au fait que cette notion est définie par référence à l'économie de marché à travers la prise en compte rigide du couple salaire-productivité marginale. Alors que dans une économie rurale sous-développée, comme celle du Sénégal en particulier, certains liens familiaux ou ethniques existent et ont tendance à altérer profondément les rapports habituels existant entre emploi, productivité et revenu. En milieu rural en effet, l'organisation du travail et le partage du produit obéissent assez souvent à des règles variables et complexes dans lesquelles la position sociale ou familiale a autant et quelquefois plus d'importance que le travail réellement fourni. Tout ceci explique que l'approche individualiste du travail qui sous-tend la théorie contemporaine et les modèles de développement qui en sont issus, soit inadaptée. Le travail est un acte social avant d'être une décision individuelle.

Il est générateur d'un produit collectif avant d'être producteur d'un revenu personnel. La relation et la conception du travail apparaissent ainsi assez éloignées de ce qu'elles sont en pays développé. Mahalanobis note justement à ce sujet à propos de l'Inde que: 'en fait, seulement 13 millions de personnes travaillant dans le secteur public ou dans des entreprises importantes ont un emploi du type des pays avancés. Le concept technique de chômage n'est donc pas applicable aux 147 millions employés dans les exploitations familiales de taille réduite'¹².

Le problème du transfert de main-d'oeuvre n'est pas aussi aisÉ, ni aussi mécanique que le suppose le modèle de Lewis. En effet, des barrières socioculturelles -par exemple, attachement farouche à la terre natale malgré les difficultés ambiantes comme on a d'ailleurs pu l'observer lors de la famine et la sécheresse de 1985 en Ethiopie- peuvent faire obstacle au départ de la main-d'oeuvre. De même, l'action syndicale dans le secteur capitalistique peut constituer, de par l'imposition de salaire relativement élevé, un important frein à l'embauche des travailleurs libérés par le secteur de subsistance.

Parallèlement, le transfert de main-d'oeuvre peut également être freiné par l'existence d'un fort sous-emploi urbain, ce qui du reste reflète davantage la situation réelle des économies auxquelles le modèle s'applique. Dans ce cas, les transferts évoqués par Lewis

¹² Mahalanobis, M. "Science and National Planning," *The Indian Journal of Statistics*, vol. 20, sept. 1958.

ne s'effectuent pas toujours d'activités agricoles peu productives vers des activités industrielles plus productives ; mais d'activités agricoles peu productives vers le chômage urbain ou vers des activités informelles urbaines très peu productives. On remarquera ici que cet ensemble d'éventualités semblent assez bien correspondre à la situation concrète actuelle d'une formation économique-sociale comme celle du Sénégal et indiquent par là-même les limites intrinsèques propres à un schéma théorique de développement dans une économie pluristructurée.

L'hypothèse de la fixité du taux de salaire n'est pas, elle-aussi, évidente et pourrait même se révéler un facteur de blocage dans le processus de transfert de main-d'oeuvre. En effet, si le produit marginal des migrants était nul (existence de chômage déguisé), les travailleurs restants devraient théoriquement obtenir le même produit avec la même quantité de travail. Mais puisque le nombre de travailleurs a diminué, le produit moyen devrait augmenter. Le revenu réel s'élevant dans le milieu de subsistance, il faudra nécessairement relever le salaire dans le secteur capitalistique pour lui conserver son effet attractif. Or, la hausse des salaires industriels peut entraîner une substitution de capital au travail sans effets significatifs sur le produit total ou alors conduire à une réduction des investissements et de l'emploi, donc du taux de croissance. Par conséquent, l'hypothèse de la fixité du taux de salaire n'est pas réaliste; par ailleurs, la variabilité (à la hausse) de ce paramètre comporte à terme d'importants risques de blocage du processus de croissance et donc celui du transfert de main-d'oeuvre du secteur S au secteur C.

Lewis, dans son modèle, raisonne implicitement sur un facteur travail homogène. Or, un problème très important en économie sous-développée consiste en la distinction du travail qualifié du travail non qualifié, ce qui permet de mettre en évidence le goulot d'étranglement représenté par ce dernier. En effet, production et productivité dépendent étroitement du travail qualifié et il n'y a pas dans la réalité, substitution d'un travail à un autre. Le schéma de croissance de Lewis peut être bloqué par l'inélasticité de l'offre de travail qualifié puisque le transfert ne porte que sur du travail non qualifié. L'auteur suppose l'homogénéité du travail alors que cette hypothèse n'est vérifiée ni dans le secteur agricole de départ, ni dans le secteur industriel moderne d'arrivée. La rareté du travail qualifié peut alors conduire à rechercher des solutions techniques qui minimisent les besoins en main-d'oeuvre qualifiée. Le travail qualifié étant ainsi plus rare et plus coûteux, des solutions capital-intensives risquent d'être préférées, s'opposant une fois de plus à l'objectif initialement recherché.

4.1.2. Economie à surplus de travail agricole et conditions du décollage économique: le modèle de Ranis et Fei

Ranis et Fei ont présenté un modèle qui se situe conceptuellement dans la ligne de celui d'A. Lewis et de l'analyse de croissance de Rostow. Les hypothèses du modèle sont: a. Offre de terre limitée; b. Offre de travail parfaitement élastique pour un taux de salaire donné dans l'industrie; c. Surabondance de travail dans le secteur agricole: la main-d'oeuvre peut être transférée sans apport de capital dans le secteur industriel et sans diminution de la production agricole (existence de chômage déguisé dans l'agriculture); d. Economie constituée de deux secteurs (un secteur traditionnel et un secteur moderne qui se distinguent par le mode de répartition du revenu dans l'agriculture, le revenu par tête est au départ déterminé par des forces institutionnelles et il est indépendant de la productivité marginale du travail; e. dans le secteur moderne au contraire, le revenu est déterminé de façon concurrentielle par la confrontation de l'offre et de la demande de travail.

4.1.2.a Le cas d'une productivité agricole constante

Avant la phase du démarrage, la population est entièrement employée dans le secteur agricole. Au moment du démarrage économique, les travailleurs du secteur agricole en situation de chômage déguisé (productivité marginale quasi nulle) émigrent vers les activités industrielles où la productivité du travail est élevée. A leur départ, le revenu réel moyen étant resté constant dans le secteur agricole, il apparaît un surplus alimentaire (qui est constant).

Dans une deuxième phase, la productivité marginale du travail devient croissante, mais demeure encore inférieure au salaire institutionnel. Parallèlement, l'exode vers le secteur industriel conduit à une baisse de la production totale et du surplus moyen. Dans une troisième phase enfin, la baisse va s'accélérer entraînant l'apparition d'une pénurie alimentaire qui va contribuer à détériorer les termes de l'échange des produits industriels. Le salaire agricole va alors commencer à croître dès l'apparition de la commercialisation du travail qui devient une marchandise, c'est-à-dire dès le début du processus de monétisation du secteur traditionnel.

4.1.2.b. Le rôle d'une productivité agricole croissante

Plus la production totale est importante pour une même population, et plus la productivité est élevée. Cet accroissement de la production totale va contribuer à retarder l'apparition du point de pénurie (alimentaire). Parallèlement, la hausse des salaires réels dans l'agriculture rendra l'offre de main-d'oeuvre industrielle de plus en plus inélastique. Par conséquent, pour que la croissance soit équilibrée, il faudrait obtenir un déplacement

synchronisé des courbes d'offre et de demande de travail dans le secteur industriel. Cet équilibre est susceptible d'être assuré par, les mécanismes du marché. Ces résultats généraux sont illustrés par le Graphique 3 (Annexe 3).

4.1.3.c Critique du modèle

Du fait qu'il s'inscrit dans la même démarche que le modèle de Lewis, les critiques formulées à l'encontre de celui-ci demeurent globalement valables pour le modèle de Ranis et Fei. Cependant, trois points spécifiques méritent quelques précisions; il s'agit de - la détermination délicate de la fonction de production agricole en économie sous-développée ; - le comportement du taux de salaire durant le processus de la croissance et du développement ; - le financement des investissements agricoles.

Compte tenu des conditions particulières de travail, la détermination actuelle demeure particulièrement délicate dans une économie sous-développée comme celle du Sénégal en proie depuis bientôt deux décennies à des fluctuations erratiques de la pluviométrie. Dans le cas d'espèce, il sera nécessaire, dans le cadre d'une telle entreprise, d'intégrer ce paramètre aléatoire, ce qui, évidemment, contribue à fragiliser les bases du modèle et donc à tempérer ses certitudes.

Nous avons vu que pendant la phase du démarrage, le salaire agricole restait constant même lorsque la production agricole moyenne augmentait. Or, nous avons également vu que le revenu de l'agriculteur était au départ un revenu de subsistance. Dans ces conditions, il semble réaliste de penser que sans la prise de mesures spécifiques de récupération du surplus naissant, le paysan prélèvera certainement une partie de sa production croissante pour améliorer son niveau de vie, limitant ainsi les possibilités et le rythme de la croissance du secteur industriel. Par ailleurs, l'hypothèse d'un salaire constant et identique dans l'agriculture et l'industrie jusqu'à l'élimination- du chômage déguisé paraît également irréaliste. En effet et dans la réalité, un écart de salaire sera certainement nécessaire pour réaliser le transfert à moins d'exercer une contrainte par corps sur les travailleurs dans le cadre d'un système politique autoritaire.

L'augmentation de la productivité dans le secteur agricole par l'élimination du chômage déguisé et par la reorganisation de la production implique la mise en oeuvre d'importants investissements nécessaires à la levée des principales contraintes techniques qui s'opposent au développement de l'agriculture. Or, la nature de ces investissements indispensables dans le secteur agricole est telle que ceux-ci ne seront probablement jamais effectués automatiquement par le secteur privé. Là aussi, d'importants risques de blocage du processus global de croissance existent si les pouvoirs publics se révèlent

financièrement et techniquement incapables de suppléer à l'éventuelle défaillance des opérateurs économiques privés.

Au total, et au-delà de ces insuffisances, il apparaît fondamentalement à travers le modèle de Ranis et Fei, de même que celui de Lewis, que le développement prioritaire de l'agriculture constitue la condition sine qua non du développement économique global dans une formation sous-développée.

4.2 L'agriculture et le financement de la croissance

Le démarrage économique nécessite le prélèvement d'une épargne sur l'agriculture en vue du financement d'autres activités, en particulier les activités industrielles. Pour cela, plusieurs modes de prélèvements sont envisageables, dépendent des spécificités et du contexte de chaque économie sous-développée et ne sont nullement exclusifs l'un de l'autre.

Nous distinguerons alors deux principales formes d'épargne: a. l'épargne volontaire; b. l'épargne forcée. L'épargne volontaire consiste, de la part des agriculteurs, à placer sans aucune contrainte spécifique leurs excédents monétaires auprès d'organismes de crédit spécialisés ou non. Evidemment, cette forme d'épargne est objectivement difficile à réaliser dans la phase de démarrage car, comme nous l'avons vu, le revenu agricole par tête étant au niveau de subsistance, l'agriculteur aura probablement tendance à prélever une partie de son surplus qu'il affectera à l'amélioration de ses conditions matérielles d'existence.

A ce niveau de l'analyse, on pourrait même considérer positivement cette attitude de l'agriculteur. En effet, une amélioration des conditions de vie (aménagement de l'habitat, augmentation de la ration alimentaire, accès à certains services généraux) de celui-ci combinée à une modernisation concomitante de ses conditions de travail (mécanisation, engrais, semences améliorées) constitue assurément le meilleur garant d'un relèvement rapide de la productivité, d'une croissance accélérée du surplus et donc d'une mobilisation accentuée de l'épargne volontaire.

Le problème à ce stade est le plus souvent de rendre effective cette mobilisation volontaire de l'épargne rurale, d'obtenir son placement productif et d'éviter ainsi son orientation vers des consommations somptuaires et ostentatoires. Cette difficulté pratique impose, pour être réaliste, la nécessité pour l'Etat d'intervenir afin de mobiliser par des moyens coercitifs cette épargne et l'affecter au financement d'autres porteurs de croissance (l'industrie notamment) en vue du décollage effectif de l'économie.

L'épargne forcée revêt plusieurs aspects et peut être appréhendée à trois niveaux essentiels: a. au niveau de la fiscalité; b. au niveau de la politique des prix; c. au niveau de la politique de change. En ce qui concerne la fiscalité, dans le cadre d'une réforme agraire par exemple, l'Etat peut substituer aux anciennes rentes prélevées antérieurement par les grands propriétaires terriens, un impôt foncier, cependant moins élevé que la rente payée auparavant par l'agriculteur. Il faut reconnaître que l'impôt foncier n'est généralement pas d'un gros rapport pour le Trésor public. On note aussi la tendance au niveau de la fiscalité est de plus en plus de s'orienter vers la fixation de droits de sortie (taxes à l'exportation) sur certains produits agricoles. Ces droits en effet, représentent une fraction appréciable des recettes budgétaires notamment dans un pays comme le Sénégal ayant prix, au plan agricole, une importante option sur les cultures d'exportation (arachide et coton en particulier). Cet impôt est en réalité payé par l'agriculteur et non par l'acheteur étranger car les cours mondiaux constituant une donnée sur laquelle l'Etat ne peut agir, ce prélèvement est répercuté sur le producteur qui sera ainsi sous-payé.

Le prélèvement par la politique des prix consiste dans un premier temps en l'institution d'un échange inégal au détriment de l'agriculture par la fixation autoritaire du prix de vente locale des produits agricoles transformés incorporant des taxes très élevées. L'agriculteur étant à la fois producteur des produits agricoles et consommateur de ces produits agricoles transformés subit de ce fait même un important prélèvement à travers cet échange inégal. Ce prélèvement par la politique des prix consiste ensuite en la prise en charge directe par l'Etat des opérations de commercialisation des produits agricoles à travers des organismes ou offices publics qui, dans le cadre de leurs activités, réalisent généralement d'appréciables bénéfices qui sont reversés au Trésor Public ou directement utilisés pour financer des investissements de modernisation de l'agriculture. Il s'agit à nouveau d'une épargne forcée dans la mesure où le prix fixé à la production est établi à un niveau suffisamment bas pour être inférieur en tout état de cause au prix du marché. Il faut dire en ce qui concerne le cas du Sénégal que la retentissante faillite de l'ONCAD en 1980 traduisait davantage un cas de mauvaise gestion que l'impossibilité du prélèvement dans le contexte d'une agriculture effectivement déclinante.

Le prélèvement par une politique de change représente un choix complémentaire. Dans un pays monétairement souverain et disposant donc d'une monnaie nationale autonome, cette forme d'épargne forcée passe par l'institution d'un système de taux de change multiples. Ainsi, si les produits agricoles sont exportés par exemple sur la base de 100 unités monétaires nationales pour 1 unité monétaire étrangère et que les produits importés le sont sur la base de 150 unités monétaires nationales pour cette même unité

monétaire étrangère, alors l'Office des changes réalise un gain important qui, au-delà du coût des opérateurs de change, constitue assurément une épargne forcée pour l'agriculteur. Celui-ci en effet, par ce mécanisme, perd $[1 - 100/150 = 33$ pourcent de son pouvoir d'achat en vendant ses produits agricoles et en achetant des produits industriels importés. Mais il faut signaler que la pratique a montré, dans la plupart des pays africains qui ont expérimenté ce type de prélèvement forcé sur l'agriculture, que les producteurs ont souvent manifesté une nette résistance qui s'est traduite par le développement à grande échelle des marchés et circuits parallèles d'écoulement des produits agricoles. Par conséquent, en l'absence de mesures et dispositions particulières qu'il convient d'imaginer, on ne peut que douter de l'efficacité opérationnelle de cette formule de mobilisation de l'épargne forcée dans des économies comme les nôtres.

4.3. L'importance du secteur agricole pour la croissance globale

Le rôle fondamental que le secteur agricole est susceptible de jouer dans la croissance globale, dans le contexte d'une Économie sous-développée qui décolle, peut être appréhendée à deux niveaux complémentaires: a. au niveau des relations inter-sectorielles et b. au niveau du fonctionnement équilibré de l'économie. Quant aux relations inter-sectorielles, la présente étude dont l'objet est essentiellement de montrer la liaison existant entre l'existence d'un secteur agricole prépondérant d'une part et la présence d'importantes réserves de productivité et donc la présence d'un potentiel élevé de croissance d'autre part, sera effectuée au moyen de ranalyse inter-industrielle issue des travaux de Wassily Leontief¹³. Elle sera abordée suivant deux optiques - une vision statique, - une vision dynamique.

Sous l'optique statique, l'analyse 'entrées-sorties' permet tout d'abord d'établir, dans une économie fermée, que le revenu national ou encore production nette (Y) est strictement égale à la somme des utilisations finales (Fari) de produits, elle-même strictement équivalente à la somme des valeurs ajoutées (III) des différentes branches constituant l'économie nationale. Pour les besoins de notre analyse, nous allons assimiler branche-secteur et obtiendrons ainsi une identification 'secteur-produit' (et non pas branche-produit). Nous définissons ainsi:

$a_i = y_i/Y$ la part de l'utilisation finale du bien i dans la production nette

$b_i = V_i/Y$ la contribution du secteur i à la formation de la valeur ajoutée totale.

$q_i = V_i/L_i$ la productivité apparente du travail dans le secteur i.

¹³ W. Leontief, *The Structure of the American Economy: 1919-1929*, (Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press, 1941).

$q = V/L$ la productivité apparente du travail au niveau de l'économie nationale.

On peut donc déduire de cet ensemble de relations que

$$\begin{aligned}q_i &= V_i/L_i \implies L_i = V_i/q_i \\ a_i &= y_i/y \implies Y_i = a_i.Y \\ b_i &= v_i/Y \implies V_i = b_i.Y \\ V &= Y\end{aligned}$$

Par conséquent, on établit que

$$\begin{aligned}1. \quad q &= \frac{V}{L} = \frac{V}{L_i} = \frac{V}{\frac{V_i}{q_i}} = \frac{V}{b_i \frac{Y}{q_i}} \\ q &= \frac{Y}{Y} \frac{q_i}{b_i} = \frac{1}{\frac{b_i}{q_i}}\end{aligned}$$

En posant maintenant $k_i = y_i/L_i$, la productivité nette du travail dans le secteur i , on peut établir que

$$\begin{aligned}2. \quad q &= \frac{Y}{L} = \frac{Y}{L_i} = \frac{Y}{\frac{V_i}{k_i}} = \frac{Y}{a_i \frac{Y}{q_i}} \\ q &= \frac{Y}{y} \frac{q_i}{a_i} = \frac{1}{\frac{a_i}{k_i}}\end{aligned}$$

L'égalité (1) nous indique que les secteurs intervenant le plus dans la détermination de la productivité globale sont ceux où la productivité est la plus faible (q_i faible) et dont l'importance relative est la plus grande (b_i élevé). Quant à l'égalité (2), elle montre que ce sont les produits obtenus avec une productivité faible (k_i faible) et dont les utilisations finales sont importantes (a_i élevée) qui déterminent le plus sensiblement le niveau de la productivité globale.

En rapportant ces conclusions au cas concret du Sénégal, on remarque bien que le secteur dont il s'agit est bien l'agriculture dont l'importance relative, la productivité et les utilisations finales correspondent effectivement aux situations ci-dessus décrites. Au surplus, il importe de rappeler ici que cette place motrice, primordiale et décisive du secteur agricole dans la croissance et le développement économique au Sénégal a été

particulièrement mise en relief par K. Kane à travers les 'enseignements qu'il a tirés du TES'¹⁴.

Pour aborder l'analyse dynamique c'est-à-dire le comportement dans une vision évolutionniste des principaux paramètres précédemment étudiés (production nette, valeur ajoutée, productivité du travail), nous allons en considérer les taux de croissance respectifs. Ainsi, nous appelons successivement:

$$g = \frac{1}{Y} \cdot \frac{dY}{dt} = \text{le taux de croissance de la production nette}$$

$$g_i = \frac{1}{V_i} \cdot \frac{dV_i}{dt} = \text{le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur } i.$$

$$\Pi = \frac{1}{q} \cdot \frac{dq}{dt} = \text{le taux de croissance de la productivité globale du travail dans l'économie nationale}$$

$$\Pi_i = \frac{1}{q_i} \cdot \frac{dq_i}{dt} = \text{le taux de croissance de la productivité du travail dans le secteur } i$$

i

Dans le paragraphe précédent, nous avons établi que

$$q = \frac{1}{\frac{b_i}{q_i}} = \frac{Y}{\frac{V_i}{q_i}}$$

En déterminant alors les dérivées logarithmiques des deux côtés de l'égalité

$$q = \frac{Y}{\frac{V_i}{q_i}} \quad \text{On démontré que : } \Pi = \frac{q_i}{q} (g - g_i + \Pi_i)$$

Cette relation fondamentale traduit tout d'abord le fait que l'accroissement de la productivité au niveau global est le résultat de la combinaison d'effets sectoriels de productivités (c'est-à-dire $\Pi - f(\Pi_i)$) et d'effets de modifications des structures (c'est-à-dire $\Pi = f(g - g_i)$). Elle montre ensuite que les secteurs qui jouent le plus grand rôle dans la croissance de la productivité globale du travail dans l'économie nationale sont ceux qui remplissent les critères suivants: a. ceux où la productivité actuelle du travail est la plus

¹⁴ R. Kane, *Agriculture et développement économique au Sénégal*, les principaux enseignements du TES, Séminaire sur la NPA, CREA, Dakar, les 7, 9 et 10 mai 1986.

faible (q_i faible); b. ceux dont l'importance relative en valeur ajoutée est la plus forte (bi élevée); c. ceux où la productivité du travail s'accroît le plus (I_i élevé); d. ceux dont le taux de croissance de la valeur ajoutée s'écarte le plus du taux de croissance général (c'est-à-dire le taux de croissance de la production nette), soit ($g - g_i$) maximum. Par conséquent, on peut observer une fois de plus que dans la perspective du développement économique global, il apparaît vital d'orienter les efforts vers des activités comme l'agriculture où g_i et q_i sont faibles avec I_i et bi élevés.

La contribution de l'agriculture au fonctionnement équilibré de l'économie peut être saisie à un triple niveau: a. celui de l'équilibre alimentaire; b. des finances publiques, et c. celui des paiements extérieurs. Dans le cadre du processus de développement économique global, l'agriculture doit assurer aux populations une alimentation à la fois suffisante et équilibrée. Ce qui passe par l'obtention d'une production agricole globale croissante, un meilleur régime alimentaire et une adaptation constante aux modifications de la structure des besoins liées à l'augmentation du niveau de vie et à l'urbanisation.

Au niveau des finances publiques, le secteur agricole peut contribuer à équilibrer les finances publiques en favorisant l'accroissement des recettes budgétaires (taxes, impôts directs et indirects) à un triple niveau tout d'abord, par la taxation de ses achats de facteurs de production (matériel agricole, intrants). Ensuite, on note la taxation des produits (outputs) qu'il livre au marché. Enfin, on tient compte de l'imposition directe des agriculteurs (impôt sur le revenu et taxe rurale) devenus riches du fait de la modernisation et du développement de l'agriculture. En réduisant, puis en supprimant les importations alimentaires antérieures, l'agriculture peut puissamment contribuer à équilibrer le commerce extérieur de pays chroniquement dépendants de l'extérieur pour leur alimentation. De même, l'apparition d'un surplus exportable dans le secteur agricole participe à cet objectif de ré-équilibrage des comptes extérieurs.

4. Les principaux axes d'une stratégie de sécurité alimentaire dans la perspective du développement économique et social

La sécurité alimentaire, dans l'acception économique du terme, postule la recherche de l'autosuffisance par extension de la production alimentaire nationale, complétée par la rationalisation des circuits de commercialisation et l'amélioration du stockage, toutes choses qui permettent une fourniture renouvelée, régulière et donc sans risques de rupture des centres de consommation.

4.1. Les prix, les revenus et la commercialisation

Contrairement à une idée reçue assez largement répandue et selon laquelle les paysans africains seraient insensibles aux 'signaux' du marché, une série d'études sur l'Afrique ont révélé selon la Banque Mondiale, 'une très grande élasticité de la production agricole africaine par rapport aux modifications du système de prix et même par rapport aux variations des prix relatifs'¹⁵ Par conséquent, il semble devenu aujourd'hui impératif pour les gouvernements africains d'abandonner le système actuel de fixation administrative des prix aux producteurs - notamment de cultures vivrières - au profit d'une approche plus rationnelle fondée principalement sur des études fiables dont les implications macro-économiques des résultats devraient être préalablement simulées.

L'élasticité - prix de l'offre agricole étant parfois très élevée pour certains produits, il convient dans la pratique et sur la base d'un tableau macro-économique de bord, de moduler au besoin les hausses de prix au producteur. En effet, un brutal relèvement des prix peut paradoxalement engendrer une spéculation extensive de la part de 'faux agriculteurs' à la recherche d'une simple valorisation optimale de leurs capitaux financiers. Ce qui, à terme, risque de peser excessivement sur les prix à la consommation du dit produit, transformer progressivement une grande partie des paysans en ouvriers agricoles sur leurs propres terres et remettre en cause l'ensemble de la stratégie du point de vue de ses finalités majeures.

En conséquence de cette nouvelle politique de prix, la structure actuelle des revenus devrait également emprunter la même tendance à la modification par un transfert de pouvoir d'achat des consommateurs urbains aux producteurs ruraux dont le revenu, selon les mêmes études sus-mentionnées, apparaît assez élastique à la consommation de la plupart des produits vivriers locaux actuellement déficitaires. Sur le plan de la commercialisation enfin, la mise en place d'un système de préfinancement pour les cultures vivrières, complétée en aval par une rationalisation des circuits de collecte, de transformation et de distribution, devraient contribuer largement au développement de l'agriculture vivrière locale.

4.2. La revalorisation des structures paysannes

L'expérience africaine montre que les tentatives de salarisation des paysans, de même que l'encadrement envahissant et inadapté de ceux-ci par des structures étatiques peu souples et généralement inefficaces, conduisent tendanciellement à la dépossession des

¹⁵ Banque Mondiale, *Croissance accélérée en Afrique aux pays au sud du Sahara*, (Rapport Eliot Berg), 1981.

premiers cités en termes de savoir-faire et de capacité d'initiative. Dans la perspective d'un développement équilibré, il importe alors que la stratégie de sécurité alimentaire intègre dans la mesure du possible, la recherche de formes d'exploitation et de valorisation agricoles qui évitent de dissocier le producteur d'avec ses moyens de production. Par ailleurs, il importe d'étendre les campagnes d'alphabétisation en vue de faciliter la maîtrise, par les paysans, des techniques culturales avancées et la diffusion de l'innovation technologique agricole en milieu rural africain.

4.3. Autres perspectives

La recherche d'une technologie agraire plus adaptée au producteur et au milieu peut jouer un rôle important à une transformation agricole. L'utilisation intensive d'intrants agricoles chimiques (engrais) dont le coût demeure généralement élevé s'est, dans la plupart des cas, faite au détriment de la reproduction naturelle des grands équilibres pédologiques. C'est ainsi que, dans certains pays africains, les sols sont devenus anormalement pauvres, ce qui a fait chuter les rendements agricoles. Dans d'autres cas, c'est le caractère inadapte au soi du matériel agricole utilisé qui engendre des modifications pédologiques défavorables, la baisse des rendements et la faillite financière du paysan.

Dans le cadre de l'approche nouvelle, il convient d'envisager la réorientation de la recherche agronomique dans le sens de la prise en compte des spécificités locales (nature des sols, rythme des jachères, adaptation possible de l'assolement,-) ainsi que de l'étude systématique des conditions d'appropriation de l'innovation technologique par les producteurs. Un élément important est la reconquête des marchés alimentaires urbains

La structure actuellement extravertie de la consommation alimentaire urbaine, au-delà du mimétisme du modèle importé, repose essentiellement sur des considérations de coûts/avantages, notamment les prix relatifs des denrées et le temps de travail domestique, nécessaire à leur cuisson. Pour cela, une politique d'inversion de la tendance défavorable ainsi observée, sur la base d'enquêtes de comportements alimentaires suffisamment affinées, s'appuyer sur la mise au point technique de l'ensemble des possibilités de valorisation des produits vivriers locaux à l'échelle industrielle, et qui tienne assez largement compte des deux critères décisifs (dans le choix) que sont: le prix et le temps de cuisson.

La régulation des marchés de consommation par des stocks alimentaires de sécurité fait partie d'une autre approche complémentaire. Le but ici recherché est de sécuriser l'approvisionnement des centres de consommation en produits vivriers grâce à la

constitution de stocks régulateurs en prévision des aléas, climatiques en particulier. Il conviendra cependant de moduler l'importance de ces stocks en fonction de l'évolution de la production vivrière globale, afin d'éviter de leur conférer un caractère spéculatif dont les incidences sur les prix à la production et à la consommation seraient fortement négatives.

Toute politique de sécurité alimentaire porte des coûts politiques et sociaux. Comme toute démarche visant à des transformations structurelles, la stratégie de sécurité alimentaire dans une perspective plus générale de développement économique équilibré, comporte un certain nombre de coûts politiques et sociaux récurrents parmi lesquels les plus manifestes se rapportent à:

- a. l'affaiblissement momentané du pouvoir d'achat des citoyens pouvant parfois engendrer des révoltes des populations urbaines, source majeure d'instabilités politiques et sociales en Afrique;
- b. la modification du statut économique et social de certains groupes de pression vivant principalement du surplus sur l'ensemble de la chaîne alimentaire: fonctionnaires des offices publics de commercialisation et d'encadrement, commerçants, usuriers des marchés parallèles, détenteurs de monopoles d'importation de produits alimentaires.

Il est bien évident que, du fait de l'existence de cette importante contrainte, la marge de manoeuvre des Etats africains demeure éminemment étroite. Car d'une part, les groupes sociaux bénéficiant du prélèvement du surplus sur la chaîne alimentaire (notamment d'importation) assez souvent concourent objectivement à la perpétuation des régimes politiques au pouvoir en Afrique; d'autre part, il n'est justement pas évident que les gouvernements survivent aux éventuelles révoltes populaires urbaines consécutives aux nécessaires ajustement des prix.

Conclusion

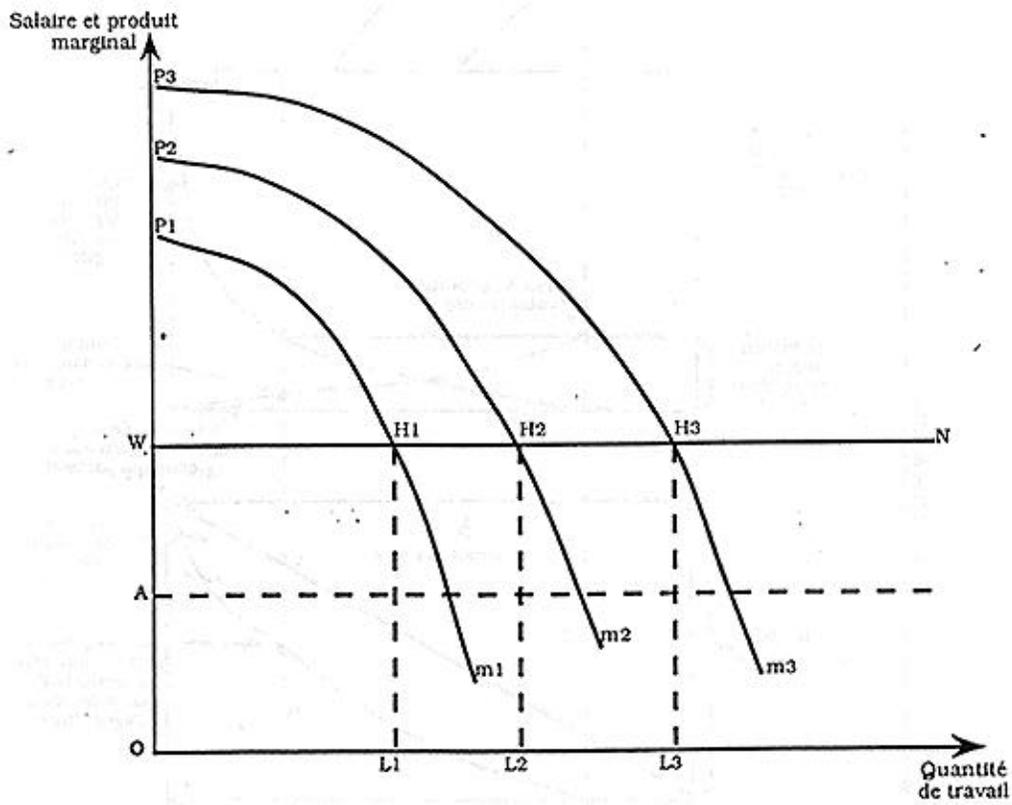
La présente évaluation nous aura permis d'identifier - tout en précisant leur poids relatif respectif- les principaux fondements de la grave crise agro-alimentaire qui affecte aujourd'hui la quasi-totalité des pays africains. Ainsi, nous est-il apparu que l'origine lointaine de cette crise contemporaine remonte à l'agriculture coloniale dite -de 'traite', mais que les politiques agricoles post-indépendance s'emploieront inconsciemment à amplifier, les contraintes exogènes n'ayant été que de simples facteurs favorisant.

En interrogeant ensuite les structures économiques actuelles, nous avons abouti à la nécessité d'un développement prioritaire de l'agriculture dans le cadre de la définition et de la mise en oeuvre d'une stratégie générale de développement économique équilibré, irréversible et soutenu. A cet effet, l'analyse théorique appuyée par les modèles de Lewis d'une part, de Ranis et Fei d'autre part, a permis de mettre en évidence le rôle primordial que l'agriculture peut jouer dans un processus de développement économique global amorcé par des économies pluristructurées comme celles des pays africains. Ainsi, que ce soit du Point de vue de l'intensification des relations inter-sectorielles que de sa contribution au fonctionnement équilibré de l'économie à travers l'alimentation des populations, les finances publiques et les comptes extérieurs, l'importance du secteur agricole pour la croissance globale a été, de façon insistante, mise en exergue.

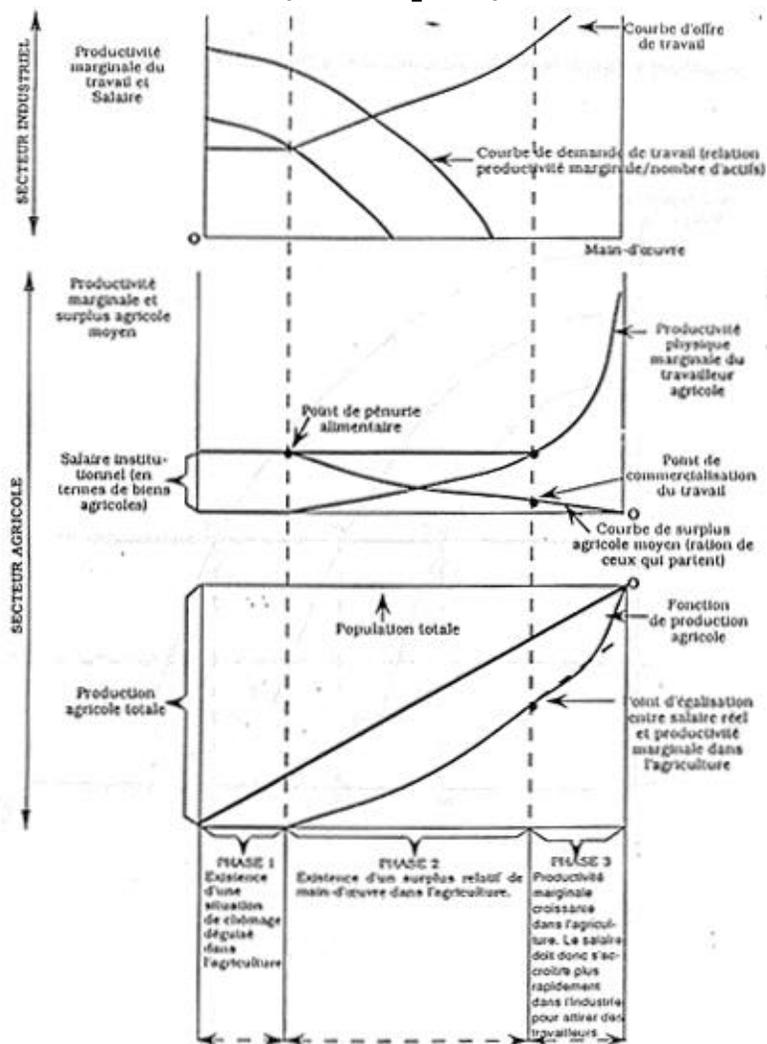
En appui au rôle de l'agriculture dans le processus de développement économique global, nous avons essayé de dégager les principaux axes constitutifs d'une véritable stratégie de sécurité alimentaire ainsi que les contraintes majeures qui s'y rattachent. C'est ainsi que les nécessaires modifications de la structure des prix, des revenus, de la commercialisation, la revalorisation des structures paysannes, la recherche d'une technologie agraire plus adaptée au producteur et au milieu, la reconquête des marchés alimentaires urbains, la régulation des marchés de consommation par la constitution de stocks alimentaires de sécurité, de même que les coûts politiques et sociaux qu'implique cette démarche ont été passés en revue.

Enfin, la marge de manoeuvre des décideurs africains est certes étroite du fait des multiples contraintes qui pèsent sur les fragiles économies du continent. Cependant, au regard de l'urgence de la simple survie alimentaire et de l'impératif d'amorce d'un processus irréversible de développement économique global appuyé sur l'agriculture africaine, il convient assurément d'agir avant qu'il ne soit trop tard pour le continent en voie de marginalisation accélérée dans le concert des régions du monde qui, économiquement, comptent.

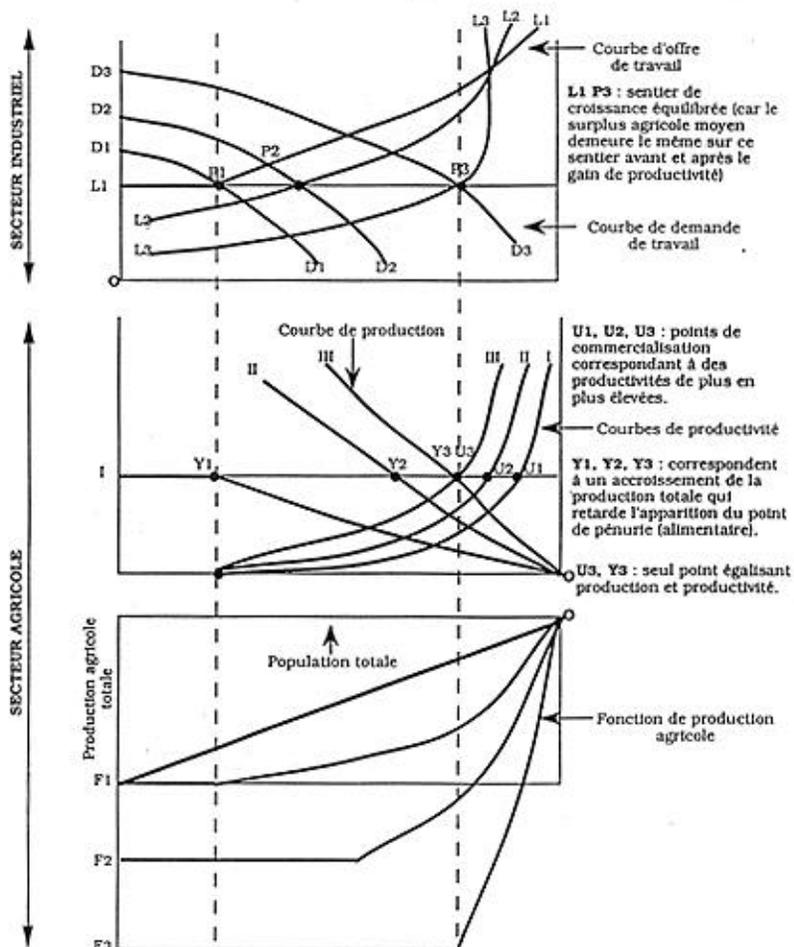
Annexe 1
Graphique 1
Représentation schématique du modèle d'Arthur Lewis



Annexe 2
Graphique 2
Représentation schématique du modèle de Fei et Ranis
(1er aspect)



Annexe 3
Graphique 3
Représentation schématique du modèle de Fei et Ranis
(2ème aspect)



Bibliographie

- Amin, Samir *La Faillite du Développement en Afrique et dans le Tiers-Monde*. (Dakar, Sénégal: Les éditions L'Harmattan, 1986).
- Badouin, R. *L'économie rurale*. (Paris, France: Collection Dunod, 1981).
- Banque Mondiale. *Le Développement Accéléré en Afrique au Sud du Sahara* (le rapport d'Eliot Berg). (Washington, D.C.: Banque Mondiale, 1981).
- _____ *Rapport sur le Développement Dans Le Monde*, 1982.
- _____ *Rapport sur le Développement Dans Le Monde*, 1990.
- F.A.O. *Politiques de prix et d'intervention sur les marchés agricoles en Afrique* : consultation d'experts APADD, Etude FAO/DES, 71, 1987.
- Galièni, R. *Rapport à l'union coloniale française, 15 décembre 1904*, in revue CEP, no. 25, oct-nov. - déc., 1983.
- Kane, K. *Agriculture et Développement Economique au Sénégal*: les principaux enseignements du TES, Séminaire sur la NPA, CREA, Dakar, 7, 9 et 10 mai 1986.
- Kassé, Moustapha. *Crise économique et ajustement*. (Paris, France: les éditions nouvelles du sud, 1990)
- Kassé, Moustapha. *L'Afrique endettée*. (Dakar, Sénégal: les éditions CREA-NEAS, décembre 1991).
- Leontief, Wassily. *The Structure of the American Economy: 1919-1929*. (Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press, 1941).
- Lorentz, F. "Le rôle de l'économie rurale dans le monde chinois de développement," *Bulletin de l'Economie et des Finances*, Avril-Sept. 1973, problèmes économiques, no. 1349.
- Mahalanobis, M. "Science and National Planning," *The Indian Journal of Statistics*, vol. 20, sept. 1958.
- SONED. *Modélisation des prix agricoles*, deuxième tirage. Dakar, Sénégal: Ministère du Développement Rural, 1981).